

Image not found or type unknown



Sucession de la maison après un décès

Par **longo_old**, le **16/05/2007** à **21:03**

mon mari vient de décéder. nous avons achetée une maison. nous avons deux enfants majeurs et de son premier mariage, il y a deux enfants. peu après l'achat de la maison nous avons fait les papiers pour que la maison revienne "au dernier vivant". j'aimerais savoir ce qu'il faut que je fasse? je dois aller voir un notaire mais pourquoi ?

Par **Jurigaby**, le **16/05/2007** à **21:48**

Bonjour!rnrnEffectivement vous devez aller voir un notaire,mais pourquoi?rnrnTout simplement, parce que c'est ce dernier qui va être chargé de liquider la succession.En l'espèce, vous avez bénéficié d'un testament, c'est donc lui qui va reconnaître la validité du testament et lui donner son plein effet.rnrnCdt.